

# Annick Le Loch

Députée du Finistère



## LETTRE D'INFORMATION

Avril—Mai 2014

### EN SEANCE...

#### Programme de stabilité : Adopté !

Avec l'adoption du programme de stabilité, c'est la stratégie et la mise en œuvre du pacte de responsabilité et de solidarité porté par le Président de la République qui ont été validées par la majorité parlementaire.

Ce programme de stabilité, comprenant une économie de 50 milliards d'€, doit nous permettre de restaurer notre souveraineté financière et la crédibilité de l'action publique. Il vise à remettre la France sur le chemin de la croissance en procédant aux réformes structurelles nécessaires et en soutenant l'indispensable désendettement de notre pays.

Deux objectifs majeurs guident notre action :

- le soutien à l'emploi par une réduction du coût du travail et par des mesures de simplification en direction des entreprises;

- la défense du pouvoir d'achat des plus modestes grâce à des mesures de justice fiscale et sociale en faveur des petites retraites et des bas salaires et à la revalorisation des prestations sociales pour les plus fragiles.

Je suis convaincue que ce plan de bataille permettra de poser les conditions de la croissance, de faire reculer le chômage et d'enrayer le fléau de l'endettement. Il en va de la préservation de notre modèle social.



#### Un nouvel élan pour l'ESS

Coopératives, mutuelles, fondations, associations, SCOP,... toutes ces structures relèvent de l'économie sociale et solidaire (ESS), un secteur qui compte 2,4 millions d'emplois et qui représente 10 % de notre PIB. Afin d'en reconnaître les spécificités et de promouvoir ce modèle de développement économique et social durable, le gouvernement et la majorité ont souhaité donner une assise juridique au secteur de l'ESS.

Le projet de loi, adopté en première lecture, vise ainsi à simplifier le régime juridique des acteurs, à offrir de nouveaux droits aux salariés pour garantir la viabilité de l'entreprise, à développer une véritable politique territoriale de l'emploi avec un financement renforcé.

Ce texte constitue un formidable levier d'action pour soutenir des emplois non délocalisables et accompagner le développement local durable. Pour la majorité, le redressement économique passe aussi par l'ESS, un secteur qui sait concilier performance économique, innovation, répartition juste et équitable des richesses, utilité sociale et réinvestissement des résultats.

Pour ma part, j'ai veillé à ce qu'une attention spécifique soit portée aux coopératives maritimes.



### A LA TRIBUNE...

« Aujourd'hui, 62 % du chiffre d'affaires du commerce est réalisé en périphérie contre 25 % en centre-ville et 13 % dans les quartiers. Avec ce texte, certes, nous encadrons davantage l'installation des grands ensembles commerciaux, mais je pense que nous aurions pu aller bien plus loin, concernant les drive notamment.

D'un point de vue juridique le drive est assimilé à un entrepôt et non à une surface commerciale, si bien que les projets échappent aux règles des commissions d'aménagement commercial. »

« Je salue l'expérimentation du contrat de revitalisation artisanale et commerciale qui donnera à l'État et aux collectivités un cadre sécurisé et concerté pour mener des actions de sauvegarde, de protection et de modernisation du commerce de proximité sur un territoire identifié. »

« Nous considérons que la diversité, la qualité, le professionnalisme, les savoir-faire, le temps qui permet la formation et l'apprentissage sont essentiels. Les commerçants, les artisans sont une richesse, une chance dont on ne peut se passer et qu'il nous faut encourager. »

Séance publique

CMP du projet de loi relatif au commerce, à l'artisanat et aux très petites entreprises - 26 mai 2014

## MES ACTIONS



J'ai **interrogé le Gouvernement** sur :

- la situation de blocage de l'adoption internationale en République Démocratique du Congo,
- la nécessité de mieux prendre en compte la situation des chômeurs de plus de cinquante ans,
- la reconnaissance au niveau Master du diplôme d'Etat délivré aux étudiants infirmiers-anesthésistes,
- une meilleure accessibilité aux lieux publics des maîtres de chiens guides d'aveugles,
- le risque de concentration dans le secteur de l'audiovisuel au détriment des petites radios indépendantes.

- Je suis **intervenue auprès des services de l'Etat** pour faciliter le parcours de la Redadeg ou encore pour permettre le commencement des travaux d'extension d'une entreprise locale.

## RENCONTRES ET ECHANGES

- **les jeunes de l'Institut Médico-Educatif de Kerlaz** qui ont eu l'occasion de découvrir les coulisses de l'Assemblée Nationale,
- **Pierre Pelouzet**, médiateur inter-entreprises, au sujet des relations entre les grands groupes et les PME,
- **le Président de la Fédération des Organisations de Producteurs de la Pêche Artisanale et les représentants de la Coopération Maritime**, lors de leur audition par le Groupe d'Etudes parlementaire « mer, pêche et souveraineté maritime » que je préside,
- **la Fédération Nationale de l'Habillement**, au sujet des problématiques rencontrées par les commerces indépendants de centre-ville,
- **Arnaud Montebourg, Ministre de l'Economie**, auditionné en commission des affaires économiques sur le dossier Alstom,
- **la classe de CM2 de l'école Jules Verne de Douarnenez**, retenue dans le cadre de la session du Parlement des enfants 2014,...

J'ai participé aux auditions de la mission d'information **sur la mutation du tourisme** dont je suis membre et du Groupe d'Etudes consacré à la **protection et au développement du littoral**. J'ai également co-présidé la **conférence parlementaire sur l'agriculture et l'agroalimentaire**.



## ET BIENTÔT...



- **débat sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique**
- **projet de loi d'habilitation « mise en accessibilité des bâtiments recevant du public »**
- **projet de loi relatif à la biodiversité**



### CONTACT :

Résidence Pierre Pichavant  
12 rue du Prat - 29120 PONT-L'ABBE  
Tél. : 02 98 82 31 68 / Fax : 02 98 87 31 08  
Courriel : annick.leloch.deputee@orange.fr  
Site : www.annickleloch.com  
Sur Twitter : @annick\_leloch

### MES COLLABORATEURS

En circonscription  
Jeanne BARGAIN / Anne LOZACHMEUR  
A l'Assemblée Nationale  
Laure DUBUET-ROUTIER